Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 36

Artikel: Le sobriquet
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185332

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le sobriquet. — Dans nos campagnes et même dans les classes inférieures de nos villes, la manie des sobriquets est presque générale. Un ridicule, un défaut corporel, une prétention déplacée sont les causes qui le plus souvent y donnent lieu. Les circonstances les plus fortuites, un mot échappé maladroitement, deviennent souvent une tache indébile, témoin ce fait rappelé par le *Petit Marseillais*, qui assure en avoir personnellement connu la victime :

M. X... était un jeune avocat, plein de talent et d'avenir, et, disons-le aussi, passablement fier de ses divers avantages, ce qui lui faisait pas mal de jaloux.

Un jour il eut à plaider une affaire où l'avocat de la partie adverse ne faisait valoir qu'un seul argument qui, par lui-même, ne valait pas grand'-chose. X... le tourna et le retourna, et après l'avoir examiné sous toutes ses faces, après avoir montré combien il était faible et tenait peu debout dans son isolement, il s'écria dans un élan d'éloquence :

— Voilà ce que vaut cet argument... *solitaire!*

Il voulait dire, on le devine, argument unique ou isolé; mais dans le feu de l'improvisation, le mot propre lui avait fait défaut et l'expression l'avait trahi. Et ce qu'il y avait de plus fâcheux en cette circonstance, c'est que ce qualificatif de solitaire avait éclaté dans le prétoire de C... juste au moment où *le Solitaire* du vicomte d'Arlincourt était dans toute sa vogue et où chacun fredonnait le refrain de la romance que ce roman avait inspiré : *C'est le solitaire qui voit tout, entend tout, est partout!*

Aussi, qu'on juge de l'effet. Du tribunal l'aventure se répandit dans le public avec la rapidité de la foudre. La malencontreuse expression passa de bouche en bouche, fut malignement commentée et le résultat en fut désastreux pour le jeune avocat : on ne l'appela plus que le solitaire, et, quand il passait dans la rue il entendait ses compatriotes répéter ce mot à demi-voix, ou les voyait sourire ironiquement en chantant l'air du *Solitaire* dès qu'il les avait dépassés.

C'était à rendre fou ou idiot. Le pauvre garçon n'y résista pas. Il devint taciturne, morose, et quand par hasard il eut à reparaître au tribunal, ce ne fut qu'en tremblant et en balbutiant qu'il prit la parole. Les clients craignirent eux-mêmes de se montrer ridicules en s'adressant à lui, et bientôt il n'eut plus un seul procès à plaider.

Peu d'années après il mourut, et pour quiconque l'a connu, il n'est pas douteux que sa mésaventure a été la principale cause de cette mort précoce.

Voilà donc ce qu'est le sobriquet et quels peuvent en être les effets. C'est un qualicatif qui peut tuer.

La femme à cheval.

Au bon vieux temps, il n'existait guère de routes passables. Les femmes voyageaient à cheval ou dans de lourds chariots traînés par des bœufs. La belle princesse Galeswinthe, fille du roi visigoth Athanaghile et fiancée du roi franc Chilpérick, mit ainsi près d'un an, au VIe siècle, à venir de Tolède à Soissons.

A cheval, on allait plus vite ; pendant plusieurs siècles, les princesses, les hautes et puissantes dames s'asseyaient en croupe derrière leur écuyer. Cependant quelques femmes chevauchaient franchement à califourchon. Plus tard, abandonnant l'appui gênant de l'écuyer, les femmes se servirent de la planchette pour voyager à cheval, c'est-à-dire qu'elles s'asseyaient de côté, les deux pieds posés sur une planchette formant étrier ; la selle était analogue au harnachement actuel des ânes. Cette façon d'aller, fort commode pour voyager, n'offrait guère de sécurité. A la moindre vivacité, au moindre faux-pas de la monture, la dame était par terre.

Ce fut Catherine de Médécis qui, la première, importa d'Italie en France l'usage de la selle à fourche. Excellente écuyère, elle appréciait fort l'équitation ; désireuse de ne point perdre de vue son royal époux, elle avait coutume de voyager avec la cour et de suivre les chasses à cheval. Le charmant escadron de ses cinquante filles d'honneur transformées en amazones la suivait partout..... Le costume de l'amazone doit être approprié à son but. Un pantalon à sous-pieds, de même couleur et de même étoffe que la robe est de rigueur ; la coupe doit en être particulièrement soignée. La chaussure, toujours élégante, doit avoir une semelle assez épaisse pour qu'en trottant à l'anglaise, le pied qui sert de point d'appui ne soit pas trop fatigué. Quant au chapeau, il doit être attaché très solidement, fixé par de bonnes épingles dans le chignon, et, précaution utile, attaché à l'épaule par un fin galon. De cette façon on évite le désagrément de le perdre. Inutile de dire qu'à cheval on ne porte pas de faux cheveux, sous peine de les semer en route.

L'important pour la tournure de l'amazone, est de n'avoir rien qui flotte et qui rompe la ligne harmonieuse d'une taille élégante.

(Mme de SAVERNY. — *La femme hors de chez elle.)*

Coumeint faut fére po nuri bon martsi sè caïons.

Du que l'est quiestion dè canaris d'éboiton, dè bio savâi que cein sè passè pè vai la Brouïe, ique iô faut que séyont rodzo po étrè dâi tot vretâblio.

Don lâi avâi lé on bravo oncllio qu'étâi gaillâ onna bouna dzein et que tot lo mondo recriâvè; ma l'est bin damadzo que l'étâi tant aprés la mounia. Sè sarâi prâo trossâ la tsamba se lâi avâi z'u on crutz dedein, et compto que se l'avâi z'u on tsévau lâi arâi bailli à medzi pè lo perte dâo bondon. Tegnâi dâi trouïès po avâi dâi petits caïenets que veindâi quand l'aviont on part dè senannès et cein lâi fasâi pardié bon profit. Mâ tot parâi quand l'est que 'na